



Section Syndicale  
Région Parisienne

## Au sommaire

Déménagement à Meudon	1
Négociation pour l'égalité professionnelle	1
Enquête Technologia	2
RETRAITE: LA BATAILLE CONTINUE	2

# La Fibre Sociale

## Déménagement à Meudon

Cela n'était un secret pour personne, le déménagement vers Meudon était déjà plié avant l'annonce "officielle".

La Direction a fait tout un cirque (nous en avons malheureusement l'habitude depuis le sinistre Zen it!) pour faire croire que son opération était faite conjointement avec les représentants du personnel.

La CGT est complètement opposée à cette façon de procéder, à cette façon de vouloir "utiliser" les représentants du personnel pour tenter de faire passer la pilule auprès des salarié-es.

Alors que le CHSCT d'Issy les Moulineaux était engagé dans une action pour que soit mis fin à la souffrance au travail, à aucun moment la Direction ne s'est tournée vers l'instance pour agir en amont sur l'ensemble des problèmes pouvant se poser lors d'un déménagement:

- Choix du site en fonction des contraintes de transport
- Type d'espace de travail
- Horaires de travail
- Etc.

Une pompeuse "Commission Paritaire" a été mise en place par la Direction.

Selon les informations qui filtrent, nous apprenons que des membres d'organisations syndicales, comme par hasard ceux qui se sont opposés à l'enquête indépendante du cabinet "Technologia" se préoccupent des m<sup>2</sup> dont ils vont disposer pour leurs locaux syndicaux dans le futur immeuble, négociant même avec le patron la possibilité d'avoir plusieurs locaux pour leur syndicat. Jusqu'où iront-ils ?!!!! Ont-ils même conscience que leur pratique en dehors de toute éthique morale entrainera le dégoût, et le rejet de l'ensemble des salariés?

La CGT refuse de se prêter à ces "jeux" malsains.

## Egalité Professionnelle

La CGT est engagée depuis de nombreuses années dans la bataille pour que l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes soit une réalité, à Steria comme ailleurs.

Nous avons fait des propositions depuis 2006 pour définir les critères pertinents dans Steria permettant des comparaisons entre les différentes situations possibles.

La Direction tente tout pour imposer des indicateurs les plus insignifiants possibles

pour ne pas avoir à reconnaître que l'inégalité de traitement entre les Femmes et les Hommes est la réalité actuelle de Steria.

Notamment en amalgamant plusieurs qualifications elle lisse les écarts existant. Elle ignore l'ancienneté pour retirer toute pertinence aux comparaisons faites entre salarié-es d'une même qualification, etc...

La Direction a même manœuvré pour essayer d'éloigner la CGT des négociations, sans doute la présence de la CGT la gêne pour "négocier" en douce...

La seule avancée possible est la mise en place d'indicateurs pertinents. A partir de là, les mesures pour résorber rapidement les écarts de carrière, de rémunération seront lisibles par toutes et tous.

**Nous exigeons que de véritables négociations soient menées**

## Enquête TECHNOLOGIA du CHSCT d'Issy les Moulineaux

Le CHSCT d'Issy les Moulineaux a été renouvelé le 9 novembre. La CGT n'y sera pas représentée. Cela est une conséquence directe des élections CE & DP qui se sont déroulées en décembre 2009 dans la région Parisienne.

Le précédent CHSCT avait fait de sa priorité la prise en compte du stress et de la souffrance au travail afin d'y mettre un terme.

Nous avons tout fait pour qu'une majorité d'élus s'impliquent par delà leur divergence dans cette action.

La première étape, malgré l'opposition, la morgue, le cynisme de la DRH a pu être mené notamment en obtenant un jugement de la Cour d'Appel de Versailles qui ne pouvait que reconnaître l'existence d'un risque grave.

Après plusieurs mois de travail le cabi

net Technologia a pu rendre son rapport au CHSCT le 30 juin 2010.

Grâce aussi à une participation importante : plus de 1500 salariés de l'établissement ont répondu à l'enquête. La DRH, dépitée de ne pas avoir pu empêcher ce travail, a tenté par des manœuvres dilatoires de retarder le travail du CHSCT, attendant que le CHSCT soit dans une configuration plus favorable pour elle. Ce qu'elle est en passe malheureusement d'obtenir.

La dernière décision du CHSCT le 22 septembre a été de rendre accessible le rapport du cabinet pour l'ensemble des salariés d'Issy les Moulineaux.

Ce rapport devrait être visible sur l'intranet de Steria, sur la page des IRP, CHSCT. Nous ne pouvons que déplorer que la Direction qui a la "gestion" du

site intranet du CHSCT ne l'ait pas encore déposé.

Pour pallier à cela, nous rendons accessible sur notre site (rp.cgtsteria.info) une synthèse du rapport.

Pour celles et ceux, salarié-es de l'établissement d'Issy, qui voudraient prendre connaissance de l'exhaustivité du rapport, il suffit de s'adresser aux anciens membres du CHSCT pour l'obtenir.

Bien entendu il vaut mieux que vous vous adressiez aux organisations qui se sont engagées pour que l'enquête indépendante puisse être faite (Seules les organisations TRAIID-UNION et CGC n'ont pas participé, préférant sans doute le "fumet" de la Direction, Zen it!).

## RETRAITE: LA BATAILLE CONTINUE!

Par millions, depuis plusieurs semaines, les salariés en grève et en manifestation ont exprimé avec force et détermination leur refus du projet de loi contre le système de retraite par répartition.

Malgré cette mobilisation sans précédent, au mépris de la population qui a très majoritairement exprimé son refus, le président de la République a promulgué cette loi qui, rappelons-le :

- fait passer l'âge légal de départ à la retraite de 60 à 62 ans,
- augmente à 67 ans l'âge de départ pour avoir droit à une retraite sans décote,
- allonge le nombre d'annuités nécessaires pour faire valoir ses droits,
- instaure l'augmentation progressive de la cotisation pour les fonctionnaires, ce qui se traduit immédiatement par une baisse du salaire des agents.

De plus, un amendement voté au sénat aggrave ce texte en ajoutant la perspective de l'instauration d'un système par point en 2013.

Dans ce système par point, la retraite serait calculée sur la base des points accumulés tout au long de sa carrière et plus sur les 25 meilleures années (10 meilleures avant la réforme Balladur de 1993). Ce qui conduirait à un nouvel effondrement du niveau des pensions, à la remise en cause du régime général et des régimes spéciaux et à la généralisation de la capitalisation réclamée par le MEDEF.

La Fédération CGT des sociétés d'études a, dès le début du mouvement, argumenté en faveur du **« retrait du projet »**, en faveur d'un mot d'ordre national de notre confédération appelant l'ensemble des salariés, du public comme du privé, la jeunesse, à la « grève interprofessionnelle jusqu'au retrait ».

Aujourd'hui, chacun sait que le dossier des retraites va revenir à brève échéance sur la table pour aggraver encore le dispositif qui vient d'être voté. Et, après la « contre réforme » des retraites se profilent de nouvelles attaques, en particulier contre la protection sociale ...

La Fédération CGT des sociétés d'études continuera à se battre pour exiger :

- *le maintien de la retraite à 60 ans à taux plein et 55 ans en cas de pénibilité*
- *la garantie d'un montant de pension minimal de 75% du salaire avec un système d'indexation sur l'évolution du salaire moyen et non sur les prix*
- *la fin des exonérations de cotisations patronales : 31 milliards d'euros*
- *la prise en compte dans l'assiette des cotisations de tous les éléments de rémunération (primes, intéressement, participation) : 5 milliards d'euros*

la Fédération CGT des sociétés d'études réclame l'abrogation de la loi et le refus d'un système par points.